

Calendrier des versements du régime de retraits systématiques (RRS) pour les comptes transférés à RBC Dominion valeurs mobilières®



Vos instructions fixes concernant votre RRS (aussi connu sous le terme « virements automatiques de fonds » ou « VAF ») seront transférées à votre compte de placement RBC Dominion valeurs mobilières.

Toutefois, les points suivants pourraient avoir une incidence sur votre entente actuelle.

- La périodicité de votre régime deviendra mensuelle – Ce changement pourrait avoir une incidence sur le montant que vous choisirez de retirer chaque mois et sur le moment où les dépôts sont effectués dans votre compte bancaire.
- Les retraits systématiques d'un fonds commun de placement en dollars américains ne sont pas permis – Ces services ne sont pas offerts par RBC Dominion valeurs mobilières et ces instructions ne seront plus en vigueur après la migration.
- Il y a une limite au nombre de paiements par compte – RBC Dominion valeurs mobilières autorise trois instructions de paiement en dollars canadiens et trois en dollars américains par compte, à condition que le compte bancaire soit différent pour chaque versement. Si vous recevez actuellement plus de trois versements, vous ne pourrez pas les maintenir après la migration.

Veillez passer en revue les instructions relatives à votre RRS avec votre conseiller pour vous assurer qu'elles continueront d'être conformes à vos objectifs de placement après la migration. Vous pouvez modifier vos instructions après la migration en composant le 1 800 769-2503.